

SOCIOLOGIE
ÉPREUVE COMMUNE : ORAL
Laure Blévis, Frédérique Omer-Houseaux

Coefficient : 2 ; **Durée de préparation** : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

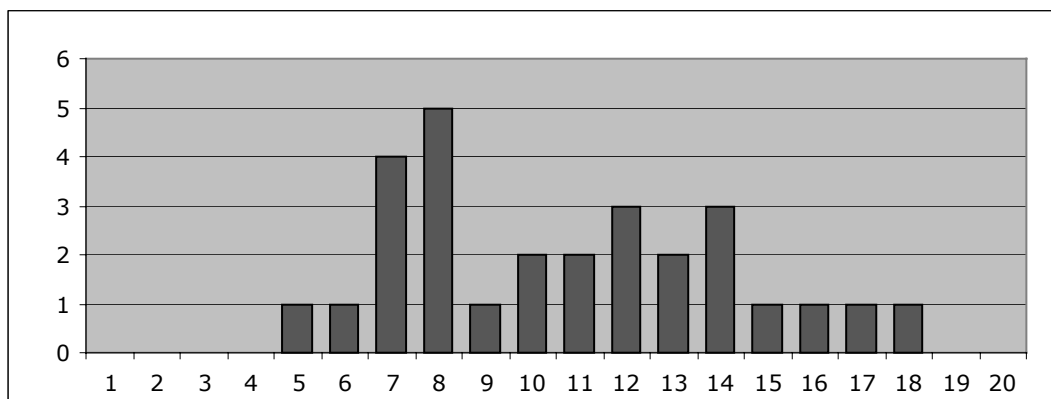
Type des sujets donnés : documents

Modalités de tirage du sujet : un seul sujet

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun. La calculatrice est autorisée et est fournie par l'École Normale Supérieure dans la salle de préparation.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

28 candidats ont passé l'épreuve du commentaire de dossier en sociologie. Les notes s'échelonnent de 5 à 18. La moyenne s'élève à 10,7; l'écart-type est de 3,5 et 12 candidats sur 28 ont une note inférieure ou égale à 10.



Principe de l'épreuve

Chaque dossier comprenait environ six tableaux statistiques ou graphiques extraits d'un ou plusieurs articles plus ou moins récents ou d'ouvrages de sociologie. Comme les années précédentes, le dossier était systématiquement précédé d'une note intitulée « Note méthodologique » destinée à apporter aux candidats des précisions sur l'origine et le mode de construction des données statistiques ainsi que la définition de certains termes employés dans les documents.

Les candidats étaient appelés à proposer un commentaire de 15 minutes, suivi d'une discussion de quinze minutes avec le jury, portant tant sur des points de l'exposé à corriger ou à approfondir que sur des aspects importants du dossier absents de l'exposé. Un même dossier était commenté successivement par trois candidats, après avoir été tiré au sort par le premier candidat de chaque série ainsi constituée.

Commentaire du jury

Cette année encore, le niveau général des prestations des candidats a été jugé satisfaisant par le jury. La plupart des candidats respectent les règles de l'exercice.

La majorité des candidats utilisent correctement les 15 minutes d'exposé qui leur sont imparties et parviennent à commenter l'ensemble du dossier. Quelques exposés, cependant, témoignent d'une mauvaise gestion du temps, aboutissant à un déséquilibre des parties de l'exposé. Deux candidats ont largement dépassé leur temps de parole, alors même que le jury les invitait de manière répétée à conclure. Non seulement ces candidats montrent ainsi qu'ils ne maîtrisent pas les formes élémentaires de l'exercice, mais ils s'exposent également à un temps d'entretien réduit avec le jury, ne leur donnant pas l'occasion de rattraper les manques

de leur prestation. On rappellera en effet que l'entretien avec le jury ne vise nullement à tendre une succession de pièges aux candidats, mais est au contraire un moment d'approfondissement et de correction éventuelle des erreurs ou approximations relevées dans l'exposé. Certains exposés médiocres peuvent ainsi être largement compensés par une attitude ouverte et réfléchie lors de ce dialogue.

La plupart des candidats se sont efforcés de présenter une problématique construite avec plus ou moins de bonheur. Si l'apport de connaissances extérieures est souvent apprécié et utile, le jury rappelle que la problématique doit au minimum et nécessairement s'appuyer sur le contenu du dossier. Ainsi, les candidats qui ne faisaient pas la démonstration d'une problématisation minimale du sujet ont été sanctionnés.

Le jury regrette et s'étonne que trop peu de candidats aient le réflexe de mettre en rapport les différents documents du dossier les uns avec les autres, alors que la plupart du temps, leur mise en relation aurait permis d'éclairer bien des aspects des phénomènes étudiés : explication par de nouvelles variables, nuances ou précisions.

Les dossiers comportaient, comme les années précédentes, des documents statistiques de difficultés variées. Le jury a systématiquement cherché à vérifier les compétences de lecture des candidats concernant ces documents. Il a pu constater, dans l'ensemble, une maîtrise plus qu'approximative de notions pourtant simples telles que les déciles, associés systématiquement par les candidats à la mesure de la dispersion des revenus et confondus avec la moyenne de l'intervalle. La lecture des régressions logistiques reste imparfaitement maîtrisée, malgré les notes de lecture qui accompagnent les documents. Le principe de cette méthode (variation de probabilités) semble étranger à quelques candidats.

Le jury apprécie souvent que les candidats s'approprient les données à travers la construction d'indicateurs statistiques, encore faut-il que ces indicateurs gardent leur statut d'outils et apportent une réelle avancée dans l'interprétation et l'analyse des documents. Il est inadmissible de consacrer un tiers de la durée de l'exposé à la présentation technique et, semble-t-il, pour elle-même, de calculs d'odds ratio comme l'a fait un candidat.

L'origine des données, pourtant toujours exposée dans la note méthodologique, n'est que rarement citée ou commentée par les candidats. Or la sociologie ne peut faire abstraction de la question de la construction de l'objet, on attend donc des candidats, au moins qu'ils citent l'origine des documents, et au besoin, qu'ils discutent la méthode de recueil des données, voire qu'ils la critiquent. Par exemple, un document issu d'un sondage téléphonique de la Sofres, au milieu de documents issus de l'enquête Insee sur la participation électorale, n'a pas fait l'objet d'un traitement critique particulier. Pour autant, il est surprenant que les candidats s'expriment au conditionnel concernant la lecture de données chiffrées. En effet, s'il est bienvenu de garder une certaine prudence dans la formulation d'hypothèses explicatives, en revanche la description des données relève du constat et leur mise en question doit être clairement étayée par une analyse des sources.

Dans l'ensemble, le jury constate un niveau de connaissances sociologiques et des capacités d'explication des phénomènes satisfaisants. Il a apprécié les exposés des candidats sachant mobiliser des connaissances extérieures au dossier, connaissances sociologiques mais aussi historiques ou économiques. Son étonnement est d'autant plus grand devant des lacunes importantes dans des domaines pourtant situés au croisement des différentes disciplines que sont censés maîtriser les candidats. Ainsi, deux candidats interrogés sur les étrangers en France ignoraient que depuis 1974 le gouvernement français a pris la décision de suspendre l'immigration de travail et ne pouvaient donc interpréter les changements intervenus à partir de 1975 dans la composition socio-professionnelle des immigrés. Le jury s'interroge également sur les connaissances générales des candidats en ce qui concerne le monde du travail : la notion de convention collective, et même le fonctionnement concret d'un syndicat semblaient totalement étrangers à une candidate interrogée sur le thème de la syndicalisation.

Enfin, confrontés à un dossier sur les inégalités de genre, deux candidats ignorant la notion de temps partiel subi, ont élaboré des hypothèses fantaisistes sur les liens entre temps de travail des femmes et vie familiale.

Liste des sujets

Les personnes âgées

Christelle Minodier et Christelle Rieg, « Le patrimoine immobilier des retraités », *Insee Première*, Insee, n°984, 2004.

Emmanuelle Crenner, « Être retraité : tourner la page du travail », *Insee Première*, Insee, n°979, 2004.

Marie-Gabrielle David, Christophe Starzec, « Aisance à 60 ans, dépendance et isolement à 80 ans », *Insee Première*, Insee, n°447, 1996.

Nathalie Blanpain, Jean-Louis Pan Ké Shon, « La sociabilité des personnes âgées », *Insee Première*, Insee, n°644, 1999.

Nicolas Herpin, Jean-Hugues Déchaux, « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Economie et Statistique*, Insee, n°373, 2005.

L'argent de poche versé aux jeunes

C. Barnet-Verzat et F-C Wolff, « L'argent de poche versé aux jeunes : l'apprentissage de l'autonomie financière », *Economie et Statistique*, Insee, n° 243, 2001 - 3.

Les langues en France

François Clanché, « Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique », *Insee Première*, Insee, n°830, 2002.

François Héran, « L'unification linguistique de la France », *Population et sociétés*, INED, n°285, 1993

François Héran, Alexandra Filhon, Christine Deprez, « La dynamique des langues en France, au fil du XXème siècle », *Population et sociétés*, INED, n°376, 2002

Frédérique Housseaux, Chloé Tavan, « Quels liens aujourd'hui entre l'emploi et l'intégration pour les populations issues de l'immigration ? », *Revue Economique*, Vol. 56, n°2, 2005

Le devenir des enfants d'ouvriers

Marie Gouyon, « L'aide aux devoirs apportée par les parents », *Insee Première*, Insee, n°996, 2004.

Tristan Poullaouec, « Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants », *Economie et Statistique*, Insee, n°371, 2004.

Claude Thélot, Louis-André Vallet, « La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle », *Economie et Statistique*, Insee, n°334, 2000.

La participation électorale des Français

François Héran, « Les intermittences du vote », *Insee Première*, Insee, n°546, 1997.

Bernard Dolez, « A la recherche de l'abstentionnisme différentiel. Actualité d'une vieille question », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°4, 2004.

François Clanché, « La participation électorale au printemps 2002 », *Insee Première*, Insee, n°877, 2003.

Aline Désesquelles, « La participation électorale au printemps 2004 », *Insee Première*, Insee, n°997, 2004.

Les inégalités de genre

Louis Chauvel, « Vers l'égalité de genre : les tendances générationnelles sont-elles irréversibles ? », *Revue de l'OFCE*, n°90, juillet 2004.

Christel Colin, Zohor Djider, Claire Ravel, « La parité à pas comptés », *Insee Première*, Insee, n°1006, 2005

Zohor Djider, « Femmes et hommes : les inégalités qui subsistent », *Insee Première*, Insee, n°834, 2002

Dominique Meurs, Sophie Ponthieux, « Une mesure de la discrimination dans l'écart de salaires entre hommes et femmes », *Economie et Statistique*, Insee, n°337-338, 2000

Le départ des enfants

Catherine Villeneuve-Gokalp, « Le départ des enfants : satisfaction et désarroi des parents », *Insee Première*, Insee, n°676, 1999

Nicolas Herpin, Jean-Hugues Déchaux, « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Economie et Statistique*, Insee, n°373, 2005

Olivier Galland, « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives, mais resserrées », *Economie et Statistique*, Insee, n°337-338, 2000

Les étrangers en France entre 1956 et 1975

Alexis Spire, *Etrangers à la carte. L'administration de l'immigration en France de 1945 à 1975*, Paris, Grasset, 2005.

Alexis Spire, *Sociologie historique des pratiques administratives à l'égard des étrangers en France*, thèse de sociologie, Nantes, mars 2003.

Devenir enseignant du secondaire

Jérôme Deauvieu, « Devenir enseignant du secondaire : les logiques d'accès au métier », *Revue française de pédagogie*, n° 150, 2005.

Frédéric Charles, « Les différents types de socialisation à l'œuvre pour accéder au groupe professionnel des enseignants », conférence intermédiaire de l'Association sociologie internationale, Saint-Quentin-en-Yvelines, 22-24 septembre 2004.

La syndicalisation en France

Thomas Amossé, « Mythes et réalités de la syndicalisation en France », *Premières Synthèses, Premières Informations*, Dares, n°44.2, octobre 2004.

Antoine Bévort, « Compter les syndiqués, méthodes et résultats », *Travail et Emploi*, n°62, 1995.